

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Le Gouvernement mauritanien envisage en l'application de l'article 98 (nouveau) du décret n° 2020-122 du 6 octobre 2020 de recruter des hauts cadres pour présider en tant que Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP), les Commissions de Passation des Marchés Publics des entités suivantes :

1. Présidence, 2. Premier Ministère, 3. Ministère de la Justice, 4. Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Etranger, 5. Ministère de la Défense Nationale, 6. Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, 7. Ministère de l'Economie et de la Promotion des Secteurs Productifs, 8. Ministère des Finances, 9. Ministère des Affaires Islamiques et l'Enseignement Originel, 10. Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de la Réforme, 11. Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, 12. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration, 13. Ministère de la Santé, 14. Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, 15. Ministère du Commerce de l'Industrie et du Tourisme, 16. Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 17. Ministère du Développement Rural, 18. Ministère de l'Equipement des Transports, 19. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, 20. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication, 21. Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement, 22. Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et du Sport, 23. Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, 24. Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 25. Secrétariat Général du Gouvernement, 26. Commissariat aux Droits de l'Homme et des relations avec la Société Civile, 27. Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

La procédure de sélection se fera sur la base des critères de probité, d'intégrité morale, de qualification et d'expérience. Elle est ouverte aux fonctionnaires et aux non fonctionnaires, de nationalité mauritanienne résident en Mauritanie ou non, âgés de moins de 60 ans au 31 décembre 2020.

Conformément à la réglementation en vigueur, la PRMP est chargée, pour le compte de l'Autorité Contractante ou pour le compte de plusieurs Autorités contractantes, de la conduite de l'ensemble de la procédure de passation des marchés publics au dessus du seuil déterminé par Arrêté du Premier Ministre. L'affectation aux différents départements des Personnes retenues sera faite en fonction du profil de chaque personne retenue.

Les tâches des postes à pourvoir et les profils recherchés sont les suivants :

Tâches	Profil		
	Diplômes	Autres	Expérience professionnelle
La PRMP préside la Commission de Passation des Marchés Publics chargée de conduire la procédure de passation de marchés de l'Autorités contractante ou des autorités contractantes concernées	Un diplôme universitaire niveau minimum (BAC + 4 ans) en : Administration, Economie, Gestion, Finances, Droit, Ingénierie ou tout autre domaine jugé pertinent.	- Maîtrise de l'arabe et/ou du français.  - Bonne connaissance de l'outil informatique	<b>Générale :</b> - 5 ans au minimum <b>Spécifique :</b> - au moins 3 ans dans le domaine des marchés publics - dans un poste de responsabilité dans le public ou le privé est un plus.

Les personnes ayant exercé deux mandats ou plus en tant que PRMP et ou SP/CPMP, conformément aux textes d'application de la loi 2010-044, portant code des marchés publics ne sont pas éligibles aux postes de PRMP recherchées. A compétence équivalente, les candidatures féminines seront préférées.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. une lettre de motivation manuscrite (en arabe ou en français) adressée au Président de la Commission de sélection, avec mention du contact ;
2. un CV détaillé et certifié sur l'honneur ne dépassant pas 3 pages ;
3. des copies certifiées des diplômes ;
4. documents ou attestations justifiant l'expérience du candidat
5. un extrait du Registre National d'Immatriculation ;
6. deux (2) photos d'identité récentes et en couleur.

Il est rappelé aux candidats que (i) la présentation d'un dossier incomplet ou comportant une fausse déclaration entraîne son rejet systématique, (ii) toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération et (iii) il ne sera pas demandé de documents aux candidats après la clôture du délai de dépôt des dossiers de candidatures.

**Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé avec la mention unique « Candidature à un poste de PRMP » au plus tard le 04 janvier à 12 heures TU au secrétariat du Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques (CMAP) ou par courrier directement au CMAP ou à la Boîte postale 1193 Nouakchott, avant la date limite de dépôt des candidatures, le cachet de la poste faisant foi.**

Les candidats intéressés par les postes à pourvoir doivent remplir le formulaire disponible en ligne sur l'adresse suivante : **www.recrutement-prmp.net** et déposer leur dossier accompagné d'une copie du reçu qui leur a été fourni au moment de l'enregistrement en ligne au Secrétariat du Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques pendant la période allant du 21 Décembre 2020 au 04 Janvier 2021 tous les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 8 à 16 heures et le vendredi de 8 à 12 heures.

La procédure de sélection se déroulera comme suit :

<b>Phase de la procédure</b>	<b>Critères et notes</b>
Examen de la recevabilité, de la conformité et vérification des diplômes et des attestations	Liste des pièces demandées et conformité aux diplômes et à l'âge requis.
Evaluation de la qualification et de l'expérience du candidat	<b>80 points</b>
Entretien avec les candidats retenus sur dossier	<b>20 points</b>

Le processus de sélection sera supervisé par une commission désignée à cet effet par Arrêté du Premier Ministre. La commission ne convoquera que les candidats éligibles à l'entretien oral.

Les candidats retenus à l'issue du processus de sélection doivent fournir un casier judiciaire vierge datant de moins de 3 mois, un certificat médical datant de moins de 3 mois et les originaux des diplômes.

**Le Président de la Commission**